

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
Arrondissement de Millau
MAIRIE DE VEZINS DE
LEVEZOU
Téléphone : 05 65 61 87 09

ARRETE DU MAIRE
N° 2026-2

Objet : Interdiction d'utilisation du stade municipal en raison des conditions climatiques, les 24 et 25 janvier 2026.

Le Maire de VEZINS DE LEVEZOU, Daniel AYRINHAC

Vu les articles L 2122-21 et L 2122-24 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de police,

Considérant qu'en raison des conditions climatiques défavorables, il est nécessaire de prendre les mesures propres à assurer la sécurité des utilisateurs du stade municipal et la préservation du dit terrain,

,

ARRETE

ARTICLE 1 :

En raison des conditions climatiques, le terrain de foot est impraticable le samedi 24 janvier et le dimanche 25 janvier 2026.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera transmis au District Aveyron Football.

Fait à Vezins de Lévezou le 23 janvier 2026.
Le Maire,
Daniel AYRINHAC

